

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140220-2014_B138-DE
Date de télétransmission : 26/02/2014
Date de réception préfecture : 26/02/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 FEVRIER 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B138

OBJET : Enseignement supérieur, recherche et santé - Aides aux organismes publics - Subventions exceptionnelles de fonctionnement

Le 20 février 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Terres Blanches à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 février 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MAUREL CHORDI Suzanne, vice-président, Gréasque – MEI Roger, vice-président, Gardanne – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIN Jacky, vice-président, Rognes – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à ALBERT Guy – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Christian LOUIT donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 20 FÉVRIER 2014

Rapporteur : Christian LOUIT

**Thématique : Développement Économique et Emploi / Enseignement Supérieur,
Recherche et Santé**

**Objet : Aides aux Organismes Publics – Subventions Exceptionnelles de
Fonctionnement.**

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Au titre de ses missions de valorisation de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Santé, et du soutien aux organismes publics d'État et autres, la Communauté du Pays d'Aix apporte des aides financières exceptionnelles en fonctionnement à l'organisation d'événements, manifestations et études et travaux de recherche. Le présent rapport traite de dix sept projets événementiels programmés en 2014, pour un montant total de 67 400 €

Exposé des motifs :

Les axes prioritaires du partenariat avec l'État, engagé depuis 2006, portent sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche et l'accompagnement de la vie étudiante dans le cadre de colloques, manifestations analogues et attribution de prix à des étudiants méritants.

Ces manifestations et actions, compte tenu de leur notoriété scientifique, de leur caractère innovant sur le Pays d'Aix, entraînent des frais exceptionnels aux

organismes publics d'État et d'Enseignement Supérieur et Recherche) qui justifient une aide financière de la Communauté du Pays d'Aix.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, tableau détaillé en annexe avec une incidence financière totale de 67 400 €, comme suit :

Au profit de l'Université d'Aix-Marseille :

- **1 500 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *le mythe repensé dans l'œuvre de Giacomo Leopardi* », du 5 au 8 avril, organisé par le CAER, Centre Aixoïs d'Études Romanes
- **1 200 €** pour l'aide à l'organisation de la manifestation « *1^{er} marathon de l'écriture et de la création* », du 3 au 4 avril 2014, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille
- **1 500 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *R Girard / P Bourdieu : littérature et sociologie* », du 16 au 17 mai 2014, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille
- **2 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *genre et psychanalyse* », du 6 au 7 juin 2014, organisé par le Laboratoire de Psychologie Clinique, Langage et Subjectivité
- **1 500 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *langue anglaise : les normes et les marges : la cité décalée* », du 9 au 13 avril 2014, organisé par le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherches sur le Monde Anglophone
- **1 200 €** pour l'aide à l'organisation de la manifestation expositions de photographies « *galerie itinérante 2014* », du janvier à novembre 2014, organisé par l'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnalisé Administrations des Institutions Culturelles
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *droit européen et protection de la santé : bilan et perspectives* », du 30 au 31 janvier 2014, organisé par le CÉRIC, Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires
- **5 000 €** pour l'aide à l'organisation du 6^{ème} séminaire d'aide à l'insertion professionnelles des doctorants d'Aix-Marseille Université sur le thème « *Doctoriales en Provence 2014* », du 2 au 6 juin 2014, organisé par le Collège Doctoral
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation de la 37^{ème} table ronde sur le thème « *musique, l'État, les collectivités territoriales et le Droit* », du 24 au 25 octobre 2014, organisée par le CRA, Centre de Recherches Administratives

- **1 000 €** pour l'aide à l'édition du « 36^{ème} annuaire européen de l'administration publique », parution en octobre 2014, organisée par le CRA, Centre de Recherches Administratives
- **3 000 €** pour l'aide à l'organisation de la manifestation « *Souk des Sciences 2014* », le 28 mai 2014, organisé par la Délégation Diffusion de la Culture Scientifique et Technique
- **8 000 €** pour l'aide à l'organisation de la conférence internationale sur le thème « *international conference of french finance 2014* », du 19 au 21 mai 2014, organisée par l'IAE, Institut d'Administration des Entreprises
- **5 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *l'adaptation des compagnies aériennes dans une économie mondiale très contrastée et un environnement concurrentiel exacerbé* », du 20 au 21 mai 2014, organisé par l'IFURTA, Institut de Formation Universitaire et de Recherche en Transports Aériens
- **5 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international sur le thème « *la répartition du pouvoir fiscal entre l'État et les collectivités territoriales* », du 22 au 23 juin 2014, organisé par l'IREA, Institut de Recherches Europe-Asie
- **7 000 €** pour l'aide à l'organisation de la manifestation « 2^{ème} salon aixois des Masters », le 25 mars 2014, organisé par le SUIO, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation

Au profit de Sciences Po Aix :

- **2 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international *sur le thème « les politiques publiques religieuses : entre fausses spécificités et véritables convergences »*, initialement prévu en 2013 puis annulé et reporté sur l'exercice suivant, du 3 au 4 avril 2014, organisé par le CHERPA, Croissance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administrative
- **8 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque international *sur le thème « pour une refondation de la relation administration fiscale / contribuable »*, du 24 au 25 mai 2014, organisé par la Direction de la Recherche

Au profit de Syndicat Mixte de l'Arbois :

- **11 000 €** pour l'aide à l'organisation de la 6^{ème} table ronde de l'Arbois sur le thème « *l'homme dans tous ses états* », du 9 au 10 avril 2014

Au profit des étudiants récipiendaires désignés par l'Université d'Aix-Marseille, AMU, Secteur Droit et Sciences Politiques, comme suit :

- **500 €** pour l'attribution de *deux prix de 250 €* à des étudiants inscrits en Licence 1^{ère} année, L 1, ayant eu la meilleure note dans les crédits en économie « *économie politique* » et « *introduction générale à*

l'économie » année universitaire 2013/2014, diplôme organisé par la Faculté de Droit et de Science Politique
- 1 000 € pour l'attribution de deux prix de 500 € aux majors de promotion du « Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise » et du « Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité », année universitaire 2013/2014, diplômes classés parmi les dix meilleures formations de leurs disciplines et organisés par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-1, L 5211-10 et L.1611-4 et suivants ;

VU le décret n° 2011_1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, regroupant les universités Aix-Marseille I, Aix-Marseille II et Aix-Marseille III ;

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil de Communauté du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique, de l'Insertion et de l'Emploi en date du 4 février 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **APPROUVER** le principe d'un soutien financier exceptionnel aux organismes publics d'État, d'Enseignement Supérieur et Recherche et Syndicat Mixte de l'Arbois pour l'aide à l'organisation de manifestations événementielles universitaires et octroi de prix communautaires à des étudiants méritants ;

➤ **ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles pour l'aide à l'organisation de manifestations universitaires au profit des organismes visés via leurs Agences Comptables, tableau en annexe comme suit :

- 44 900 € au profit de l'Agence Comptable AMU, Université d'Aix-Marseille
- 10 000 € au profit de l'Agence Comptable de Sciences Po Aix
- 11 000 € au profit de la Trésorerie ville d'Aix, Syndicat Mixte de l'Arbois ;

- **ATTRIBUER** les prix communautaires directement au profit des récipiendaires désignés par l'Université d'Aix-Marseille, AMU, Secteur Droit et Sciences Politiques, tableau en annexe, comme suit :

- **500 €** pour l'attribution de *deux prix de 250 €* à des étudiants inscrits en Licence 1^{ère} année, L 1, ayant eu la meilleure note dans les crédits en économie « *économie politique* » et « *introduction générale à l'économie* », diplôme organisé par la Faculté de Droit et de Science Politique, année universitaire 2013/2014

- **1 000 €** pour l'attribution de deux prix aux majors de promotion du « *Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise* » et du « *Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité* », diplômes classés parmi les dix meilleures formations de leurs disciplines organisés par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF, année universitaire 2013/2014 ;

- **IMPUTER** les dépenses en résultant au budget général de la Communauté du Pays d'Aix, dans le principe de l'annualité budgétaire, exercice 2014 qui présente les disponibilités nécessaires, soit :

65 900 €, imputation 23-65738 pour les événements et actions précités, tableau en annexe ;

1 500 €, imputation 23-6714 pour les attributions de prix communautaires aux récipiendaires susvisés, tableau en annexe ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document afférant à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE : TABLEAU

aides à l'organisation de colloques et manifestations analogues							
organismes	manifestations et éditions d'actes universitaires sur le territoire communautaire	dates en 2014	subventions N-1 et N-2	subventions demandées	budgets prévisionnels (BP) et cofinanceurs	propositions de subventions, Bureau du 20 02 2014S	au profit de
le CAER, Centre Aixois d'Études Romanes, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	aide à l'organisation du colloque international « <i>le mythe repensé dans l'œuvre de Giacomo Leopardi</i> », à la Maison de la Recherche, campus Schuman,, Aix	du 5 au 8 février	N-1 : 2 500 € N-2 : 800 €	2 000 €	BP : 16 400 € cofinanceurs : CG 13 : 3 000 € Institut Culture Italien : 1 000 € Solde :=fonds propres CAER+ AMU+droits inscription	1 500 €	Université d'Aix-Marseille
le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	aide à l'organisation de la manifestation « <i>1^{er} marathon de l'écriture et de la création</i> », 2 jours à Aix campus Schuman et un jour à Marseille, campus St Charles	du 3 au 5 avril	N-1 : 1 000 € N-2 : 3 300 €	2 000 €	BP : 15 500 € cofinanceurs : CG 13 : 4 000 € Solde :=fonds propres CIELAM+ AMU+droits inscription	1 200 €	
le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	aide à l'organisation du colloque international « <i>R Girard / P bourdieu : littérature et sociologie</i> », à la Maison de la Recherche, campus Schuman, Aix	du 16 au 17 mai	N-1 : 1 000 € N-2 : 3 300 €	2 000 €	BP : 10 000 € cofinanceurs : CG 13:2 000 € Solde :=fonds propres CIELAM+ AMU+droits inscription	1 500 €	
le Laboratoire de Psychologie Clinique, Langage et Subjectivité, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	aide à l'organisation du colloque international « genre et psychanalyse », à la Maison de la Recherche, campus Schuman, Aix	du 6 au 7 juin		2 000 €	BP : 13 500 € cofinanceurs : CG 13 : 3 000 € Solde :=fonds propres LPCLS+ AMU+droits inscription	2 000 €	
le LERMA, Laboratoire d'Études et de Recherches sur le Monde Anglophone, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	aide à l'organisation du colloque international « <i>les normes et les marges : la cité décalée</i> », à la Maison de la Recherche, campus Schuman, Aix	du 9 au 12 avril	N-1 : 1 500 € N-2 : 900 €	1 800 €	BP : 9 800 € cofinanceurs : CG 13 : 2 000 € Solde :=fonds propres LERMA+ AMU+droits inscription	1 500 €	
l'IUP AIC, Institut Universitaire Professionnalisé Administrations des Institutions Culturelles, Secteur Économie et Gestion	aide à l'organisation de la manifestation expositions de photographies « <i>galerie itinérante 2014</i> », à Aix, 2 expositions à ARCADE/PACA et Librairie de la Fontaine Obscure et à Arles, 2 expositions Espace Van Gogh	de janvier à novembre	N-1 : 1 200 € N-2 : 1 200 €	1 200	BP : 30 000 € cofinanceurs : CR PACA : 11 800 € CG 13 : 1 000 € Solde :=fonds propres IUP-AIC+ AMU	1 200 €	

le CÉRIC , Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires, Secteur Droit et Sciences Politiques	aide à l'organisation du colloque international « <i>droit européen et protection de la santé : bilan et perspectives</i> », campus Schuman, Aix, Secteur Droit	du 30 au 31 janvier	N-1 : 7 000 € N-2 : 6 000 €	2 500 €	BP : 11 400 € cofinanceurs : Solde :=fonds propres CÉRIC+ AMU+droits inscription	1 000 €	Université d'Aix-Marseille
le Collège Doctoral	aide à l'organisation du séminaire d'aide à l'insertion professionnelles des doctorants d'Aix-Marseille Université sur le thème « <i>Doctoriales en Provence 2014</i> », la Baume Lès Aix	du 2 au 6 juin	N-1 : 5 000 € N-2 : 5 000 €	5 000 €	BP : 87 600 € cofinanceurs : CR PACA : 12 000 € MPM : 8 000 € Ville de Marseille : 8 000 € CG 13 : 8 000 € CNRS : 2 000 € INSERM : 2 000 € AJE : 2 000 € ASDEN: 1 000 € AIRD : 1 000 € GPME 13 : 600 € Solde :=fonds propres Collège Doctoral+ AMU+droits inscription	5 000 €	
le CRA , Centre de Recherches Administratives, Secteur Droit et Sciences Politiques	aide à l'organisation de la 37 ^{ème} table ronde « <i>la musique, l'État, les collectivités territoriales et le Droit</i> », à Aix, campus Schuman Secteur Droit	du 24 au 25 octobre	N-1 : 1 000 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	BP : 18 000 € cofinanceurs : CG 13 : 3 000 € Solde :=fonds propres CRA+ AMU+droits inscription	1 000 €	
le CRA , Centre de Recherches Administratives, Secteur Droit et Sciences Politiques	aide à l'édition du « 36 ^{ème} annuaire européen de l'administration publique »	parution le 24 octobre	N-1 : 1 000 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	BP : 21 150 € cofinanceurs : CR PACA : 4 775 € CG 13 : 2 775 € Solde :=fonds propres CRA+ AMU+droits inscription	1 000 €	
la Délégation Diffusion de la Culture Scientifique et Technique	aide à l'organisation de la manifestation « souk des Sciences », à Aix, Allées Provençales	Le 28 mai		3 000 €	BP : 18 500 € cofinanceurs : CR PACA : 4 500 € CG 13 : 2 500 € Solde :=fonds propres Délégation DCST+ AMU i	3000 €	
l'IAE , Institut d'Administration des Entreprises	aide à l'organisation de la conférence internationale « international conference of french finance 2014 », à Aix, site de Puyricard	du 19 au 21 mai		10 000 €	BP : 83 200 € cofinanceurs : CR PACA : 5 000 € CG 13 : 4 000 € sponsors 4 500 € Solde :=fonds propres IAE+ AMU+droitsi inscription	8 000 €	
l'IFURTA , Institut de Formation Universitaire et de	aide à l'organisation du colloque international « <i>l'adaptation des compagnies aériennes</i> »	du 20 au 21 mai	N-1 : 4 500 € N-2 : 3 500 €	5 000 €	BP : 23 140 € cofinanceurs : CG 13 : 2 000 €	5 000 €	Université d'Aix-Marseille

Recherche en Transports Aériens, Secteur Droit et Sciences Politiques	<i>dans une économie mondiale très contrastée et un environnement concurrentiel exacerbé », à Aix , campus Schuman , Secteur Droit</i>				sponsors : 2 000 € Solde :=fonds propres IFURTA+ AMU+droits inscription		
l'IREA , Institut de Recherches Europe-Asie, Secteur Droit et Sciences Politiques	aide à l'organisation du colloque international « <i>la répartition du pouvoir fiscal entre l'État et les collectivités territoriales</i> », à Aix , campus Schuman , Secteur Droit	du 22 au 23 juin	N-2 : 10 000 €	5 000 €	BP : 20 820 € cofinanceurs : CG 13 : 1 000 € Solde :=fonds propres IREA+ AMU+droits inscription	5 000 €	
le SUIO , Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation	aide à l'organisation de la manifestation « <i>2^{ème} salon aixois des Masters</i> », à Aix, Cité du Livre	le 25 mars	N-1 : 15 000 €	7 000 €	BP : 23 650 € cofinanceurs : Solde :=fonds propres AMU	7 000 €	
Total Université d'Aix-Marseille : 44 900 €							
le CHERPA , Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administrative	aide à l'organisation du colloque international « <i>les politiques publiques religieuses Europe-Méditerranée : entre fausses spécificités et véritables convergences</i> », à Aix site Seguin	du 3 au 4 avril (initialement prévu en 2013 et reporté sur l'exercice 2014)	N-1 : 20 000 €	2 500 €	BP : 17 950 € cofinanceurs : CG 13 : 3 000 € Solde :=fonds propres CHERPA+ Sciences Po Aix+droits inscription	2 000 €	Sciences Po Aix
la Direction de la Recherche	aide à l'organisation du colloque international« <i>pour une refondation de la relation administration fiscale / contribuable</i> », à Aix , site de Saporta	du 24 au 25 mai	N-1 : 20 000 €	8 000 €	BP : 33 000 € cofinanceurs : CR PACA : 3 000 € CG 13 : 5 000 € Solde :=fonds propres Direction Recherche+Sciences Po Aix +droits inscription	8 000 €	
Total Sciences Po Aix : 10 000 €							
le Syndicat Mixte de l'Arbois	Aide à l'organisation de la 6 ^{ème} table ronde de l'Arbois « <i>l'homme dans tous ses états</i> », à Aix, campus Schuman, Secteur Droit	du 9 au 10 avril	N-1 : 11 000 € N-2 : 11 000 €	11 00 €	BP : 60 000 € cofinanceurs : CG 13 : 10 500 € Solde :=fonds propres SMA+droits inscription	11 000 €	Syndicat Mixte de l'Arbois
Total Syndicat Mixte de l'Arbois : 11 000 €							
Licence 1^{ère} année, L1 , diplôme organisé par la Faculté de Droit et de Science Politique	prix communautaire à l'étudiant ayant eu la meilleure note dans le crédit en économie « <i>économie politique</i> »	année universitaire 2013/2014	N-1 : 250 € N-2 : 250 €	250 €		directement aux étudiants récipiendaires des prix	
Licence 1^{ère} année, L1 , diplôme organisé par la Faculté de Droit et de Science Politique	prix communautaire à l'étudiant ayant eu la meilleure note dans le crédit « <i>introduction générale à l'économie</i> »	année universitaire 2013/2014	N-1 : 250 € N-2 : 250 €	250 €			
Master 2 droit et fiscalité de l'entreprise, diplôme classé	<i>prix au major de promotion</i>	année universitaire 2013/2014	N-1 : 500 € N-2 : 500 €	500 €			

parmi les dix meilleures formations de leurs disciplines et organisés par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF					
Magistère 3 droit, fiscalité et comptabilité, diplôme classé parmi les dix meilleures formations de leurs disciplines et organisés par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières, CEFF	<i>prix au major de promotion</i>	année universitaire 2013/ 2014	N-1 : 500 € N-2 : 500 €	500 €	
Total attributions de prix communautaires : 1 500 €					

CG 13 : Conseil Général des Bouches du-Rhône
CR PACA : Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

OBJET : Enseignement supérieur, recherche et santé - Aides aux organismes publics - Subventions exceptionnelles de fonctionnement

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



25 FEV. 2014